

Les différentes étapes d'un acte authentique en la forme administrative

Formalités préalables

Etablissement d'un bon de commande par acte

Constitution du dossier préalable à la rédaction de l'acte : état civil – état hypothécaire – purge droit de préemption SAFER... – origine de propriété trentenaire – documents d'urbanisme – certificats – avis des domaines – délibération du conseil municipal ou communautaire - cadastre ...

Rédaction de l'acte

Etude des documents reçus

Préparation de l'acte

Envoi de l'acte à la commune pour signature accompagnée d'une fiche de procédure

Formalités postérieures

Préparation des documents pour la publication au service de publicité foncière compétent

Fiche technique de procédure pour la publicité de l'acte